

APRÈS ART. 3

N° AS8

## ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2025

---

LA RELANCE D'UNE POLITIQUE NATALISTE - (N° 1412)

N° AS8

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Sylvie Bonnet

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.